


Formulaire de demande de réalisation d'un raccordement individuel au réseau public de distribution d'électricité géré par Gedia pour une installation de consommation d'électricité de puissance comprise entre 36kVA et 250 kVA

Résumé

Ce document fait partie des éléments constitutifs du dossier de demande de raccordement. Il présente les différentes fiches techniques à remplir dans le cadre d'une demande de raccordement d'une installation de consommation basse tension (BT) comprise entre 36 kVA et 250 kVA sur le réseau public de distribution géré par le Distributeur Gedia.

Le dossier de demande de raccordement permet au Distributeur Gedia d'effectuer l'étude de raccordement de l'installation et d'établir une proposition de raccordement au demandeur.

Version	Date de la version	Nature de la modification
V1	01/11/2015	Création du document
V2	17/08/2018	Mise à jour adresse site internet
V3	18/10/2019	Mise à jour RGPD

Réf : Fiche de collecte raccordement consommateur individuel BT> 36 kVA	Date de création : 01/11/2015	
	Date de modification : 18/10/2019	
	Version : 3	

FORMULAIRE DE DEMANDE DE
**RACCORDEMENT AU RESEAU DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE GERE PAR GEDIA
OU**
D'ETUDE EXPLORATOIRE DE RACCORDEMENT
**INSTALLATION INDIVIDUELLE DE CONSOMMATION - PUISSANCE COMPRISE ENTRE 36 kVA ET
250 kVA**

(Particulier, professionnel ou collectivité)

Pour nous permettre d'établir une proposition technique et financière pour votre raccordement électrique, nous vous remercions de nous retourner le présent formulaire (4 pages) dûment complété (éventuellement avec l'aide de votre installateur électrique), accompagnée obligatoirement:

- du plan permettant la localisation de votre parcelle (par exemple plan cadastral disponible sur www.cadastre.gouv.fr ou fourni lors de votre demande d'autorisation d'urbanisme)
- du plan de masse concernant votre projet, avec l'emplacement souhaité du coffret en limite de propriété
- de l'emplacement du compteur en limite de propriété (à indiquer sur le plan de masse)
- document indiquant la hauteur du projet (ex : plan des façades et des toiture, photomontages,...)
- d'une copie de la notification de l'autorisation d'urbanisme accordée (permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager...) si votre projet y est soumis.

Si possible :

une photographie de l'environnement projet

à l'adresse suivante :

Gedia
G.R.D. Electricité
7 rue des Fontaines
28109 DREUX CEDEX
Email : branchements@gedia-dreux.com

Tél : 02 37 65 00 00

ADRESSE DU PROJET :

Nom du projet : Lotissement / ZI/ ZA:

Rue : N° : N° Tranche : N° Lot :

Commune : Code Postal :

DEMANDEUR (BÉNÉFICIAIRE) DU RACCORDEMENT (identification du propriétaire) :

 Particulier

 Professionnel

 Collectivité

Nom ou raison sociale : Prénom :

Rue : N° :

Commune : Code Postal :

Tél Privé : Tél prof. : Tél. Portable :

Adresse E mail (Fortement recommandée) : Télécopie :

Veillez renseigner les coordonnées de facturation (si différentes de celles mentionnées ci-dessus) :

Nom ou raison sociale : Prénom :

Rue : N° :

Commune : Code Postal :

Tél Privé : Tél prof. : Tél. Portable :

Représenté(e) par : agissant en qualité de :

MAÎTRE D'ŒUVRE : Architectes Bureau d'études Constructeurs

Raison sociale : Interlocuteur :

Téléphone : Fixe Portable Télécopie

E-mail :

Rue : N° :

Commune : Code Postal :

INSTALLATEUR ÉLECTRICIEN OU ENTREPRISE D'ÉLECTRICITÉ CHARGÉ(E) DES TRAVAUX :

Raison sociale : Interlocuteur :

Téléphone : Fixe Portable Télécopie

E-mail

Rue : N° :

Commune : Code Postal :

DESTINATION DU RACCORDEMENT :**Raccordement individuel :** Domestique individuel Bi-familiale

Nbre d'étages RDC+ :

 Professionnel, Entreprise ou Collectivité publique: Activité.....Type de toiture : toit charpenté toit plat

Avec production électrique en autoconsommation et non revendue → compléter et renvoyer obligatoirement la fiche de collecte producteur « *Demande de raccordement producteur inf ou égal à 3 kVA en autoconsommation.pdf* » disponible sur le site www.gedia-reseaux.com

Avec production électrique revendue en totalité ou en surplus → compléter et renvoyer obligatoirement la fiche de collecte producteur « *Demande de raccordement producteur photovoltaïque BT inf ou égal à 250 kVA.pdf* » producteur disponible sur le site www.gedia-reseaux.com

Raccordement collectif, lotissement, tertiaire ou Z.A. neuf → veuillez utiliser obligatoirement la demande de raccordement pour un ensemble groupé (création de plusieurs points de livraison) « *Demande de réalisation ou modification raccordement consommateur groupé.pdf* » disponible sur le site www.gedia-reseaux.com

EQUIPEMENT :**Informations obligatoires lorsque votre projet comprend une
Pompe à chaleur ou climatisation (joindre une fiche technique dans ce cas)**

Marque : Type :

Intensité au démarrage absorbée par le moteur entraînant le compresseur : A (ampères)

Puissance électrique absorbée :kW monophasé Triphasé Limiteur de puissance au démarrage : oui non

PALIER TECHNIQUE DE RACCORDEMENT : (Cf barème du distributeur pour la facturation des raccordements)

Raccordement Basse Tension triphasé de puissance > à 36 kVA :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Supérieure à 36 kVA et inférieure ou égale à 96 kVA | ➔ Préciser la puissance prévisionnelle utilisée :kVA. |
| <input type="checkbox"/> Supérieure à 96 kVA et inférieure ou égale à 144 kVA | ➔ Préciser la puissance prévisionnelle utilisée :kVA. |
| <input type="checkbox"/> Supérieure à 144 kVA et inférieure ou égale à 250 kVA | ➔ Préciser la puissance prévisionnelle utilisée :kVA. |

Raccordement Haute Tension de puissance supérieure à 250 kVA ➔ Veuillez utiliser la demande pour un raccordement individuel Haute Tension disponible sur le site www.gedia-reseaux.com

DEMANDE D'ETUDE ET CERTIFICATION DES DONNEES :

Page 4/8

Je demande une étude de raccordement au réseau Public de Distribution

OUI NON

Je dispose des éléments d'informations nécessaires concernant l'autorisation d'urbanisme demandée ci-dessous.

Je prends note que Gedia selon les textes en vigueur :

- me fera parvenir une Proposition Technique et Financière relative à la part des équipements à ma charge,
- transmettra le cas échéant à la Commune concernée par mon projet, une Proposition Technique et Financière relative à la part des équipements publics à la charge de la collectivité.

Cette Proposition Technique et Financière initiale n'est pas facturée. Néanmoins, toute nouvelle Proposition Technique et Financière demandée pour le même objet et dans un délai de 3 mois sera facturée selon les modalités du catalogue de prestations de Gedia (catalogue disponible sur le site : www.gedia-reseaux.com)

Je demande une étude exploratoire concernant l'électrification de mon projet

OUI (uniquement si j'ai coché non pour l'étude raccordement) NON

Je souhaite seulement obtenir des informations quant à la viabilisation électrique de mon terrain et je ne dispose pas des éléments d'informations nécessaires concernant l'autorisation d'urbanisme demandée ci-dessous.

Je prends note que :

- Gedia me fera parvenir un devis préalable pour la réalisation de cette étude exploratoire, que je devrai retourner revêtu de mon accord et accompagné du paiement correspondant,
- Gedia me fera alors parvenir une étude exploratoire décrivant la solution technique proposée, ainsi qu'une **estimation** de son coût et du délai de réalisation.

Une étude exploratoire ou de raccordement a déjà été réalisée pour ce projet ?

Non

Si Oui, numéro d'affaire du dossier
Gedia :

Ps : pour toute situation non prévue par le présent document, merci de joindre un courrier explicatif précisant votre demande.

INFORMATIONS SUR L'AUTORISATION D'URBANISME :

OUI, mon projet nécessite une Autorisation d'Urbanisme (*permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable, etc*)

Si oui : Numéro de l'Autorisation d'Urbanisme :
Date de dépôt de l'Autorisation d'Urbanisme :

Joindre obligatoirement la copie de la notification de l'autorisation d'urbanisme

NON, mon projet ne nécessite pas d'Autorisation d'Urbanisme. Dans ce cas, l'intégralité des frais de raccordement seront à ma charge et détaillés dans la proposition technique et financière qui sera établie par Gedia

ACCES AUX INFORMATIONS : HABILITATION D'UN TIERS :

Vous avez la possibilité d'habiliter un tiers auprès de Gedia à accéder à des informations relatives au raccordement.

Le tiers peut être un fournisseur d'électricité, un professionnel (installateur, bureau d'étude...), voire un particulier.

Si le tiers que vous avez habilité dans le cadre de la présente demande est un fournisseur d'énergie, Gedia propose de mettre à disposition de ce dernier les informations qui permettront de faciliter la procédure de première mise en service de votre installation (voir liste des fournisseurs actifs sur le territoire du GRD Gedia sur le site : www.gedia-reseaux.com)

Je souhaite habilitier un tiers (cochez la case)

Personne ou société autorisée :

Le cas échéant, représenté par M. ou Mme dûment habilité(e) à cet effet

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone : Fixe Portable Télécopie

E-mail

OBSERVATIONS ET COMPLEMENTS EVENTUELS :

Nom et qualité du signataire de la présente demande de raccordement :

Date de la demande	Cachet et signature du demandeur du raccordement
.....

Récapitulatif des pièces à joindre au formulaire

Pièce	Est-elle obligatoire ?
Les 5 pages du formulaire	Oui
Plan de localisation de la parcelle	Oui
Plan de masse	Oui
Plan des façades et des toitures	Oui
Autorisation d'urbanisme accordée	Oui (non nécessaire pour une demande d'étude exploratoire)
Fiche technique de la pompe à chaleur ou de la climatisation	Oui, si il y a une pompe à chaleur ou une climatisation
Photos du terrain à raccorder	Non, mais vivement souhaité
Mandat/autorisation	Oui, si appel à un tiers habilité

Types de documents attendus

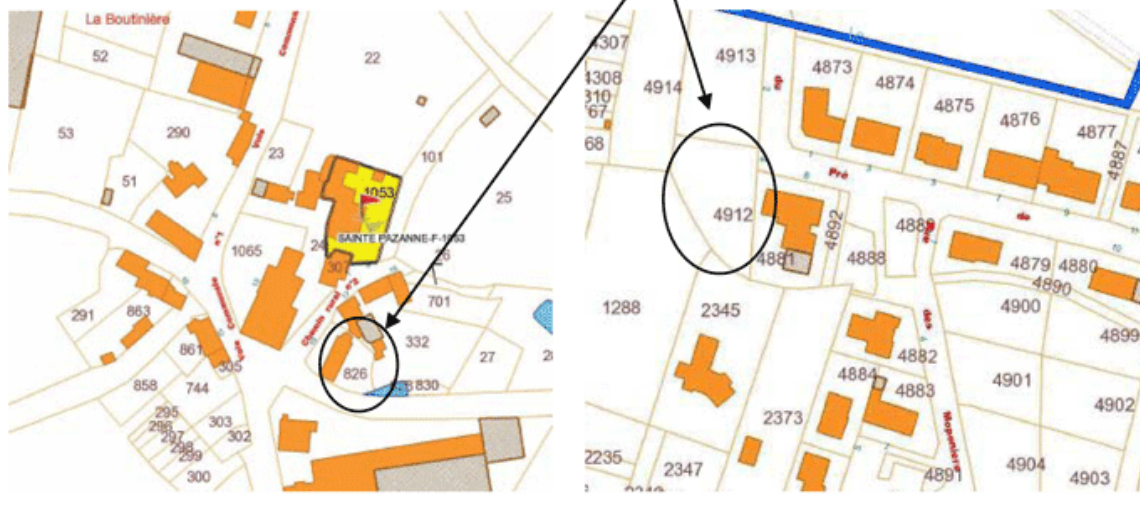
Plan de situation

Le plan de situation donne la situation géographique d'un terrain au sein de la commune dont il dépend. Ce document vous est demandé par Gedia lors de votre demande de raccordement.

Pour obtenir votre plan de situation, réalisez un extrait du plan cadastral de votre commune que vous pourrez consulter sur www.cadastre.gouv.fr.

Plan de localisation de la parcelle : plan permettant de localiser votre terrain (par exemple le plan cadastral fourni lors de votre demande du permis de construire).

Exemples

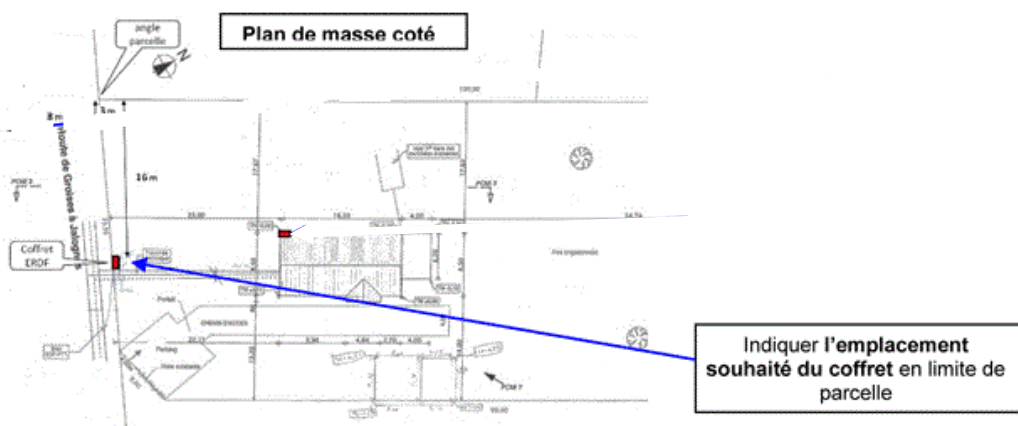


Plan de masse

Le plan de masse des constructions à édifier ou à modifier présente l'emplacement d'un projet de construction par rapport à son voisinage. Il indique les limites et l'orientation du terrain, l'implantation et la hauteur de la construction, les voies de desserte et les raccordements aux réseaux (électrique, gazier...). Gedia vous demande de le joindre à votre demande de raccordement.

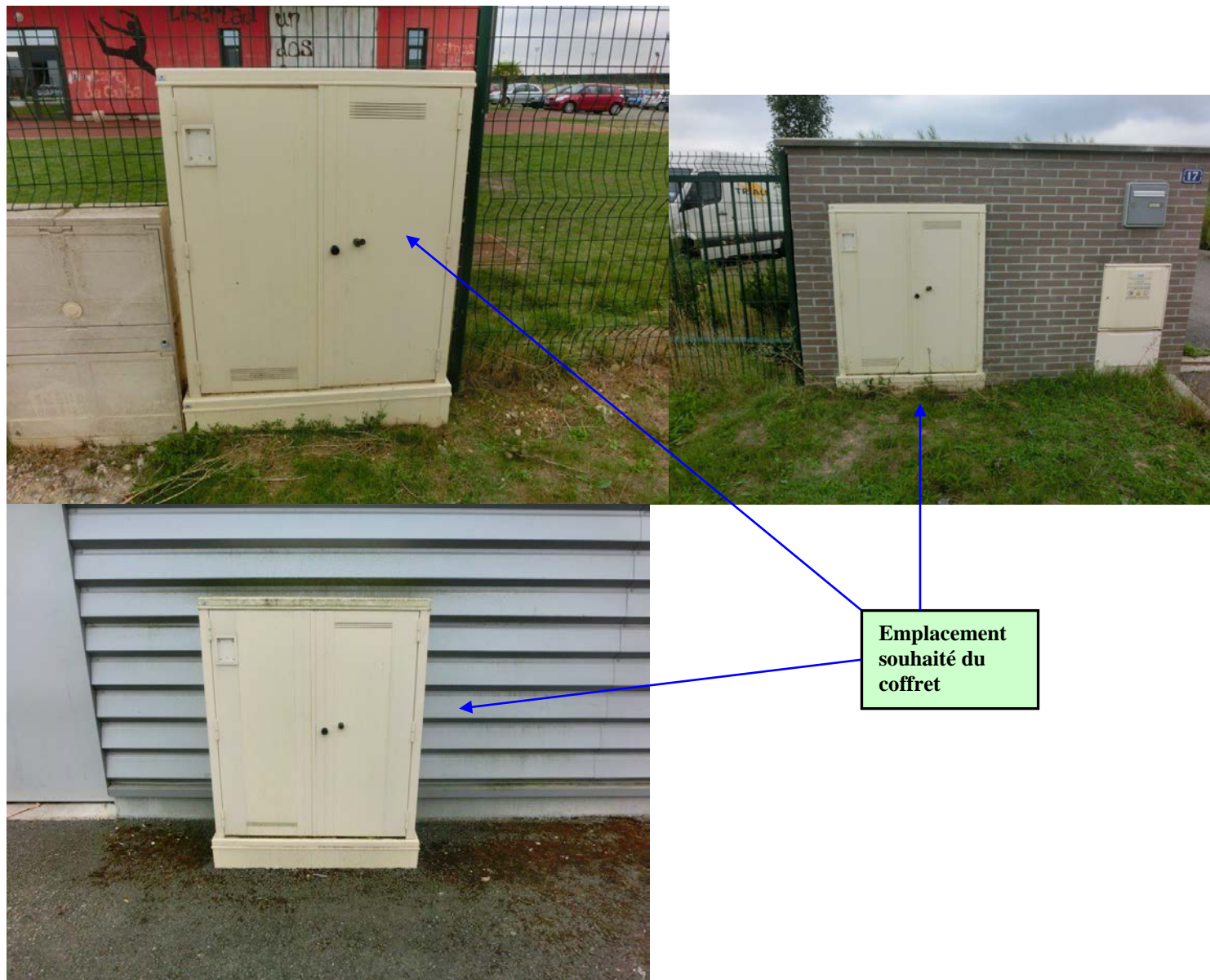
Pour obtenir votre plan de masse, adressez-vous à votre architecte, votre maître d'œuvre, votre bureau d'études ou votre constructeur.

Plan de Masse C'est un plan « vu d'avion », fourni avec votre demande de permis de construire mais que vous pouvez réaliser vous-même.



ⓘ Nous attirons votre attention sur le fait que l'emplacement définitif du coffret extérieur est conditionné par la proximité du réseau électrique. Dans certains cas, il est donc possible que l'emplacement retenu soit différent de votre souhait. L'emplacement définitif de votre coffret extérieur vous sera précisé dans la proposition de raccordement.

Photos : si votre raccordement ne concerne pas une construction dans un lotissement déjà viabilisé, merci de nous communiquer une ou plusieurs photos (taille maximale : 400 Ko) du terrain côté voie publique, en indiquant l'emplacement souhaité du coffret de comptage.



La collecte et l'utilisation des données transmises -via cette fiche de renseignement- ont pour finalité de nous permettre :

- de traiter votre demande d'étude de faisabilité ou d'étude de raccordement le cas échéant,
- de traiter votre demande de raccordement au réseau public de distribution,
- de réaliser les travaux nécessaires qui s'y rapportent.

Les traitements réalisés sont nécessaires à l'exécution de mesures précontractuelles (ou du contrat), prises à votre demande (article 6 §1b RGPD).

Sur la base des éléments transmis, Gedia vous retournera les résultats de l'étude de faisabilité ou de l'étude de raccordement si demandés, et établira une proposition de raccordement.

Les éléments transmis sont conservés 5 ans à compter de la réception des travaux.

Pour plus d'informations sur la façon dont nous traitons vos données ou pour exercer vos droits, vous pouvez consulter notre Politique relative aux données personnelles sur notre site internet :

www.gedia-reseaux.com/politique-de-confidentialite